

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes): En ce qui concerne le ministère des Postes: Non.

LA «MID-CANADA DEVELOPMENT FOUNDATION»

Question n° 2679—M. Harding:

1. Pour combien le gouvernement fédéral a-t-il contribué à la Mid-Canada Development Corridor Foundation depuis sa création?

2. De quel ordre sera la participation du gouvernement fédéral à la Mid-Canada Development Corridor Conference qui doit se tenir du 18 au 22 août?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): 1. Rien.

2. Deux fonctionnaires, M. André Saumier, du ministère de l'Expansion économique régionale, et M. R. R. Cope, de la Commission canadienne des transports, y ont assisté à titre d'observateurs.

***L'ENCOURAGEMENT DES SPORTS AMATEURS**

Question n° 2680—M. Rynard:

1. A-t-on examiné la demande qui a été faite d'augmenter les sommes versées à tous les organismes de sports pour fins d'administration, en vertu du programme d'encouragement de sports amateurs?

2. Quelles autres subventions, s'il y en a, a-t-on approuvées?

3. Combien d'argent l'Association canadienne de ski nautique a-t-elle reçu, le cas échéant, à même la subvention de voyage de 50 p. 100 qu'on lui a accordée pour lui permettre d'assister à l'assemblée générale tenue à Halifax, Nouvelle-Écosse?

4. Quelles subventions a-t-on promises expressément à l'Association canadienne de ski nautique?

5. Combien de subventions a-t-on versées à l'Association canadienne de ski nautique et combien de subventions songe-t-on à lui octroyer?

M. Stanley Haidasz (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Oui. Nous avons considéré la demande d'augmentation des sommes versées pour l'administration à tous les organismes régisseurs des sports en vertu du programme d'encouragement des sports amateurs.

2. Les autres subventions approuvées visent à aider la tenue de championnats nationaux, la participation aux compétitions internationales et championnats du monde et les programmes de formation des entraîneurs, des officiels et des athlètes.

3. L'Association canadienne de ski nautique a reçu une subvention de \$2,800 pour l'aider à couvrir ses frais d'administration et pour le paiement de 50 % des frais de voyage des participants à sa réunion annuelle et à une réunion des administrateurs, ceci pour l'année financière 1969-1970.

4. Les autres subventions accordées à l'Association canadienne de ski nautique sont les suivantes: Aide pour la tenue des championnats nationaux masculins et féminins 1969, \$6,898; aide pour la tenue d'une consultation nationale des entraîneurs en 1969, \$3,844; aide pour la participation aux championnats du monde 1969 au Danemark, \$4,530; entraînement de l'équipe nationale avant les championnats du monde, \$3,671.

5. Toutes les subventions indiquées à la partie 4 ont été versées à l'Association canadienne de ski nautique et aucune autre n'est présentement prévue.

LA DÉFENSE NATIONALE—LES MAGASINS CANEX

Question n° 2682—M. McCleave:

1. Quelle est la politique du ministère de la Défense nationale au sujet des différents produits vendus dans les magasins Canex?

2. Le Ministère a-t-il reçu des plaintes de détaillants civils et si tel est le cas, de quoi se plaignent-ils?

3. Que fait-on des surplus des magasins Canex?

M. David W. Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):

1. Selon la politique établie, on veille à ce que l'économat d'une base offre en vente les divers articles et services qui sont nécessaires pour répondre aux besoins de ses clients.

2. Oui. Avant 1968, les trois Armes exploitaient leurs propres services de vente. À la suite de l'unification, «CANEX» a été le nom choisi pour désigner l'ensemble des économats des Forces canadiennes, qui sont financés par des fonds non publics, et un certain nombre de marchands et d'exploitants de services établis à proximité de bases militaires ont cru qu'on était à lancer une nouvelle activité de nature à nuire à leurs propres entreprises. Lorsqu'on leur eût expliqué qu'il n'en était rien, leurs craintes ont semblé se dissiper.

3. Tous les bénéfices réalisés servent à procurer aux militaires et à leurs familles divers avantages sociaux, de loisirs et de bien-être.

LES FINANCES—LA MISE EN CIRCULATION DE LA NOUVELLE MONNAIE

Question n° 2683—M. McCleave:

Comment met-on en circulation l'argent neuf au Canada en plus de celui qui sert à remplacer l'argent périmé?

L'hon. Edgar J. Benson (ministre des Finances): La Banque du Canada, par ses opérations monétaires, est à même d'établir *grossomodo* le taux d'accroissement du total combiné de la monnaie en circulation en dehors